

# ECOLE PRIMAIRE DE DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

## Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du Mardi 5 novembre 2019

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents: M. Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel  
M. Haeffner, Adjoint au maire de Dossenheim sur Zinsel  
Mesdames Bodin, Bruant, Fritz, Glassmann, Herr-Gries, Hog, Leininger, Mehl, parents d'élèves,  
Mme Werner, directrice du périscolaire  
Mesdames Daul, Kiffer, Ruhlmann et Welterlin, enseignantes

- Absente excusée : Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale

### **1. Accueil - Désignation d'un secrétaire**

Le Directeur d'école ouvre la séance à 19h40 et accueille les participants. Madame Herr-Gries se propose d'être le secrétaire de séance.

### **2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole**

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du vendredi 11 octobre 2019 :

142 inscrits	79 votants	73 suffrages exprimés	Participation : 55.63%
--------------	------------	-----------------------	------------------------

L'unique liste de candidats ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les quatre titulaires et quatre suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2019/2020. Le directeur salue l'assemblée, les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école et installe officiellement le nouveau conseil.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Le directeur présente l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

### **4. Approbation du P.V. de la réunion du 25/06/2019**

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole**

Monsieur Carmaux rappelle les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les textes officiels issus du code de l'éducation (Eduscol : Informer et accompagner les professionnels de l'éducation)

### **6. Vote du règlement intérieur de l'école**

Le directeur présente le règlement intérieur de l'école primaire. Il demande sa modification au point « Admission à l'école » avec la modification de l'obligation de scolarisation dès 3ans depuis la rentrée de Septembre 2019. Il demande également une interdiction de la circulation en trottinette dans l'enceinte de l'école et une mise à jour des jours d'APC.

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. Il sera affiché à l'entrée de l'école, mis en ligne sur le blog et distribué à l'occasion des inscriptions des nouveaux élèves.

Monsieur Haeffner intervient pour préciser que la commune a décidé que les abords de l'école était dorénavant une zone sans tabac. Une signalisation visuelle a d'ailleurs été mise en place à l'entrée de l'école.

### **7. Présentation du projet d'école**

Le projet d'école est présenté à l'assemblée. Il comporte trois axes :

1. Enrichir et développer la maîtrise du langage écrit et oral
2. Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble
3. Politique culturelle, ouverture de l'école sur le monde et développement des parcours artistiques, culturels, sportifs et de santé

Ces trois axes ont été l'objet de mise en place d'indicateurs quantifiables. Différentes actions sont prévus pour atteindre les objectifs.

Monsieur le Maire intervient et remercie toutes les personnes qui font bien fonctionner l'école (parents et enseignants). Il exprime sa satisfaction de voir tellement de projet se dérouler au sein de l'école.

### **8. Avis de conseil d'école sur le projet 2019-2022**

L'avis très favorable est donné par le conseil d'école.

## **9. Finances : Présentation du bilan financier 2018-2019**

La gestion financière a été validée par les réviseurs aux comptes et les comptes seront présentés lors de l'assemblée générale de l'association Usep du 12 novembre 2019. Le directeur donne le montant des avoirs des comptes bancaires au 05/11/2019. Le compte courant présente un solde positif de 4739.73€ et le compte dépôt un solde positif de 10635.23€. Monsieur Carmaux remercie d'une part les enseignants pour leur participation à la vie de l'association et principalement Madame Ruhlmann qui tient le poste de trésorière et, d'autre part les parents d'élèves qui s'investissent pour faire vivre cette association. C'est par les actions qu'elle mène que l'école peut réaliser les investissements améliorant les conditions d'enseignements des élèves.

## **10. Sécurité : Exercice incendie et PPMS**

D. Carmaux décrit les trois différents types d'exercices. Depuis la rentrée de septembre deux exercices ont eu lieu. Une évacuation incendie s'est déroulée sans difficultés le 10 septembre 2019 et un exercice d'attentat intrusion s'est déroulé le 15 octobre 2019. Ces exercices sont règlementaires et participent à l'acquisition de bons réflexes. Le directeur précise à l'assemblée que les mesures Vigipirate sont toujours en vigueur. Le périscolaire s'est joint à l'école pour réaliser les deux exercices. Trois autres exercices sont prévus durant cette année scolaire.

Un service civique a été recruté. Il s'agit de Roxane Schnell. Elle apportera sa présence à toutes les entrées et sorties de l'école. Recrutée dans le cadre de l'Education pour tous, c'est une facilitatrice du fonctionnement de l'école.

Madame Werner précise également les modifications de prise en charge des enfants par le périscolaire à la fin des cours. Monsieur le Maire exprime sa satisfaction de voir le périscolaire interagir ainsi avec l'école. C'est un exemple à suivre pour tout le territoire dit-il.

## **11. Programmation des activités pédagogiques :**

D. Carmaux présente les différentes activités programmées au cours de la période 1 et 2. Il donne la parole aux enseignantes pour qu'elles présentent les objectifs et modalités de leur action. Il précise que certaines actions sont déterminées par des projets propres aux classes qui développent des thèmes spécifiques. (Ecole du dehors, Ecole et cinéma, Spectacles à l'espace Rohan, cycle piscine, cycle ski de fond, une intervention du Smictom).

Monsieur le Maire confirme le cadeau de Noël pour les élèves au mois de décembre qui se traduit par une sortie au CinéCubic.

Des ateliers liés à la manifestation de fin d'année vont débiter sur des temps scolaires ou encore périscolaires (atelier course à pieds, petites mains, grandes mains). Un atelier intergénérationnel sera mis en route prochainement avec l'intervention des mamies.

Monsieur le Maire intervient alors et affirme que l'éducation est la base de notre société. Il félicite le travail de l'équipe pédagogique. Il les invite à continuer à proposer des activités. La mairie continuera à soutenir l'école.

## **12. Divers**

\* Madame Mehl demande si les chaînes téléphoniques ont été mises en place dans les classes. Elle est en cours de constitution au Ce1/Ce2. Au Cm, les réponses des parents ne permettent pas la mise en place d'une chaîne téléphonique. Monsieur Carmaux prévient donc les parents qui ont donné leur accord et l'école pour affichage.

\* Les évaluations du CP et Ce1 ont eu lieu et les enseignants rencontrent actuellement les parents en entretiens. Suite à ces rencontres, les enseignants vont entreprendre un travail de liaison entre les classes dans le but d'améliorer encore les différents scores.

Le prochain conseil d'école est prévu au mois de mars 2020

\* Suite à l'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, le conseil d'école, après proposition du directeur, décide à l'unanimité d'organiser les futures élections de parents d'élèves que par correspondance.

\* Madame Welterlin prend la parole et explique à l'assistance les difficultés qu'elle pourrait rencontrer dans le fonctionnement de sa classe après l'arrêt du stage de Mme Virlovet. Sans personne les conditions seraient compliquées et un déménagement en maternelle se poserait. La classe CP fonctionne très bien mais les deux groupes dans la même salle de classe altéreraient les conditions de travail des élèves de CP qui sont entrain d'apprendre à lire.

Monsieur Carmaux rappelle la répartition décidée deux jours avant la rentrée des classes et qui a été provoquée d'une part par la suppression de la cinquième classe et d'autre part par l'arrivée durant le mois d'août de trois élèves en maternelle. C'est la solution de répartition la moins mauvaise qui a été prise avec l'accord de notre hiérarchie. Les différents décroisements des classes permettent de mieux fonctionner.

Madame Welterlin explique la nécessité d'avoir une personne supplémentaire dans le but de garder les mêmes conditions de travail qu'actuellement.

Monsieur Haeffner présente alors que les démarches sont en cours pour recruter un service civique mais affirme que le dossier à rédiger en vue de l'agrément d'accueil d'un service civique n'est pas simple du tout. Une fois le dossier accepté, il faudra encore trouver la personne. Elle doit avoir moins de 25 ans. Il a bon espoir que tout se passe bien.

En remerciant encore les participants Monsieur Carmaux clôt la séance à 22h09.

Le secrétaire de séance :  
F. Herr-Gries

Le directeur d'école :  
D. Carmaux